

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	31 (1902)
<b>Heft:</b>	18
<b>Rubrik:</b>	Examen pédagogique des recrues

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aux procédés concrets et n'a pas dédaigné de descendre dans les plus minutieux détails. Les modèles de lettres et de documents tiennent compte des lois et des règlements officiels en vigueur. Chaque exemple de rédaction est suivi d'exercices et de devoirs à faire exécuter par les élèves.

Cette brochure d'une soixantaine de pages peut rendre d'incontestables services au personnel enseignant primaire et secondaire.

En vente à la librairie *Ernest Kuhn*, éditeur, à Bienne. Prix : 80 centimes. J. D.



## EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES

Le Bureau fédéral de statistique vient de publier les résultats de l'examen pédagogique des recrues de l'année 1901.

Dans l'ensemble de la Suisse, les progrès enregistrés sont réjouissants. Ainsi, le nombre des recrues qui ont obtenu les meilleures notes a monté, comparativement à l'année précédente, de 28 à 31 pour cent, tandis que la proportion des mauvaises notes est en baisse de 8 à 7 pour cent.

Voici les tableaux des résultats pour les différents Etats de la Confédération.

### Tableau des bonnes notes

Sur 100 recrues, ont obtenu la *note 1* dans plus de deux branches :

Suisse . . . . .	<b>31</b>	Schwyz . . . . .	30
Genève . . . . .	49	Vaud . . . . .	30
Schaffhouse . . . . .	48	Appenzell-Extérieur . . .	29
Bâle-Ville . . . . .	47	Bâle-Campagne . . . . .	28
Thurgovie . . . . .	42	Lucerne . . . . .	28
Zurich . . . . .	38	Berne . . . . .	27
Neuchâtel . . . . .	37	<i>Fribourg</i> . . . . .	27
Argovie . . . . .	35	Grisons . . . . .	24
Glaris . . . . .	34	<i>Valais</i> . . . . .	24
Obwald . . . . .	34	Tessin . . . . .	22
Zoug . . . . .	34	Nidwald . . . . .	20
Saint-Gall . . . . .	31	Uri . . . . .	20
Soleure . . . . .	31	Appenzell-Intérieur . . .	16

En 1900, Bâle-Ville occupait le 1<sup>er</sup> rang avec 41 pour cent, et Appenzell-Intérieur le dernier avec 13 pour cent. Fribourg a monté de 22 à 27 pour cent. Pour le canton du Valais, le chiffre des bonnes notes est exactement le même dans les deux dernières années.

Tableau des mauvaises notes

Sur 100 recrues, ont obtenu la *note 4 ou 5*, dans plus d'une branche :

<b>Suisse</b>	<b>7</b>	Schwyz . . . . .	7
Schaffhouse . . . . .	2	Valais . . . . .	7
Genève . . . . .	3	Appenzell-Extérieur . . .	9
Neuchâtel . . . . .	3	Bâle-Campagne . . . . .	9
Thurgovie . . . . .	4	Berne . . . . .	9
Bâle-Ville . . . . .	5	Lucerne . . . . .	9
Vaud . . . . .	5	Saint-Gall . . . . .	9
Argovie . . . . .	6	Grisons . . . . .	11
<i>Fribourg</i> . . . . .	6	Nidwald . . . . .	11
Glaris . . . . .	6	Zoug . . . . .	11
Soleure . . . . .	6	Tessin . . . . .	14
Obwald . . . . .	6	Uri . . . . .	14
Zurich . . . . .	6	Appenzell-Intérieur . . .	16

En 1900, Fribourg : 6 pour cent ; Valais : 5 pour cent.

Le tableau suivant donne le rang des cantons d'après la *note moyenne*.

<b>Suisse</b>	<b>7,97</b>	13. Zoug . . . . .	8,13
1. Schaffhouse . . . . .	6,46	14. Saint-Gall . . . . .	8,16
2. Genève . . . . .	6,64	15. Appenzell-Extér. . .	8,16
3. Bâle-Ville . . . . .	6,88	16. <i>Fribourg</i> . . . . .	8,24
4. Thurgovie . . . . .	6,92	17. Lucerne . . . . .	8,32
5. Zurich . . . . .	7,43	18. Berne . . . . .	8,33
6. Neuchâtel . . . . .	7,46	19. Bâle-Campagne . . .	8,37
7. Obwal . . . . .	7,62	20. Valais . . . . .	8,45
8. Argovie . . . . .	7,66	21. Grisons . . . . .	8,52
9. Glaris. . . . .	7,68	22. Nidwald . . . . .	8,95
10. Soleure . . . . .	7,73	23. Tessin . . . . .	9,18
11. Vaud . . . . .	7,83	24. Uri . . . . .	9,51
12. Schwyz . . . . .	7,96	25. Appenzell-Intér. . .	9,61

C'est Obwald qui était au premier rang, en 1900, avec la note moyenne 6,85. Uri venait en dernier lieu : note 9,95. Fribourg a fait un pas en avant, en passant du 17<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> rang. Valais occupait, en 1900, le 13<sup>e</sup> rang, avec la note moyenne 8,21.

Pour avancer, il ne suffit pas de maintenir les positions de l'année précédente. Si le canton de Fribourg n'avait pas amélioré sa note moyenne de 8,45 à 8,24, il serait descendu au 21<sup>e</sup> rang par suite de l'avance d'autres cantons.

Le retard du Valais, en 1901, ne peut être que momentané. Nos amis des bords du Rhône, qui ont l'esprit ouvert et le cœur rempli d'ardent patriotisme, s'efforceront de reprendre la place qu'ils ont occupée ces dernières années dans les tableaux de la statistique fédérale.

Au moment où vont commencer de nouveaux examens pédagogiques des recrues, il n'est pas inutile de mettre sous les yeux de MM. les Instituteurs un extrait du *Règlement fédéral* du 15 juillet 1879, concernant la signification des notes dans les différentes branches :

*Lecture*

NOTE 1. — Lecture courante, avec bonne accentuation et un compte rendu juste et libre, au point de vue du fond et de la forme du morceau lu.

NOTE 2. — Lecture suffisante et réponses satisfaisantes à quelques questions sur le contenu des morceaux lus.

NOTE 3. — Lecture assez satisfaisante et connaissance minime du sujet.

NOTE 4. — Lecture défectueuse, sans pouvoir se rendre compte du contenu.

NOTE 5. — Ne sachant pas lire.

*Composition*

NOTE 1. — Petit travail écrit, tout à fait ou assez correct au point de vue du contenu et de la forme (orthographe, ponctuation, calligraphie).

NOTE 2. — Composition moins satisfaisante, avec fautes légères.

NOTE 3. — Ecriture et style faibles ; contenu cependant compréhensible.

NOTE 4. — Composition presque sans valeur.

NOTE 5. — Ecriture tout à fait nulle.

*Calcul*

NOTE 1. — Facilité dans les 4 règles, avec nombres entiers et fractions (fractions décimales comprises) ; connaissance du système métrique et solution de problèmes correspondants sur des nombres concrets.

NOTE 2. — Les 4 règles avec nombres entiers, avec connaissance de la division, si le dividende et le diviseur sont de plusieurs chiffres ; calcul des fractions les plus simples.

NOTE 3. — Addition et soustraction de nombres jusqu'à 100,000 et division par un nombre simple.

NOTE 4. — Facilité dans les additions et soustractions jusqu'à 1000.

NOTE 5. — Ignorance des chiffres et incapacité d'additionner de tête des nombres de deux chiffres.

*Instruction civique*

NOTE 1. — Connaissance de la carte de la Suisse et points principaux de l'histoire suisse et de la constitution, exposés correctement.

NOTE 2. — Réponses satisfaisantes à quelques questions un peu difficiles dans ces trois domaines.

NOTE 3. — Connaissance de quelques faits ou de noms sur l'histoire et la géographie.

NOTE 4. — Réponse à quelques questions élémentaires sur la géographie du pays.

NOTE 5. — Ignorance totale en ces domaines.

